

Montréal, le 15 janvier 2014

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800, place Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

N/Réf. : CM-2013-004173

Objet : Hydro-Québec
c. l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité
-et- le Procureur général du Québec
Dossier Régie : R-3866-2013

Chère consoeur,

La présente fait suite à notre demande de remise du 13 janvier dernier ainsi qu'à la réponse de Me Pelletier datée du 14 janvier suivant, dans le cadre du dossier cité en exergue.

Nous souhaitons informer le Tribunal qu'après discussions avec nos principaux - et malgré le fait que nous soyons sensibles au motif de non-disponibilité invoqué par Me Pelletier - nous ne pouvons malheureusement accepter que l'audition soit reportée à la fin mai comme le souhaiterait ce dernier.

Ceci étant, nous vous confirmons que nos clients seraient disposés à procéder dans cette affaire à la mi-avril de cette année, conformément aux disponibilités du Tribunal.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bernard, Roy (Justice - Québec)

(s) Stephanie L. Roberts

Me Stephanie L. Roberts, avocate

SLR/fh

c.c. La demanderesse et les Intervenants.

